

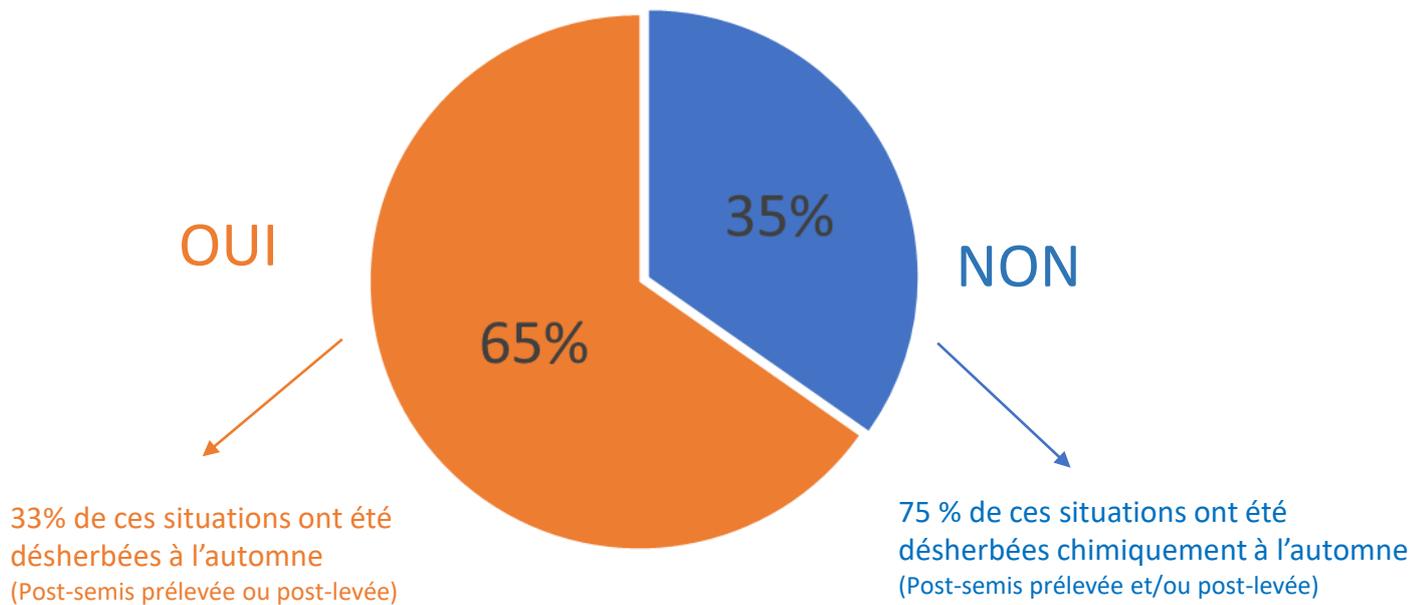
ObsHerb #2 – Région Rhône-Alpes

7 Mars 2023

ETAT DE L'OBSERVATION DE DICOTYLÉDONES DANS LE RÉSEAU

Observez-vous des dicotylédones ?

23 situations disponibles



La majorité des agriculteurs du réseau déclare observer des dicotylédones, en comprenant 1/3 des situations qui ont pourtant déjà été désherbées* à l'automne.

Il s'agit donc ici des situations où les désherbants chimiques employés commencent à révéler les « trous » d'efficacités...

* À base de prosulfocarbe, diflufénicanil, pendiméthaline, flufénacet, aclonifen, isoxaben, florasulam

... Alors qu'une minorité d'agriculteurs du réseau déclarent des situations sans dicotylédones : ils sont pour les 3/4 intervenus chimiquement à l'automne*, traduisant de très bonnes efficacités à date de leurs programmes employés.

*principalement à base de prosulfocarbe, diflufénicanil, pendiméthaline, flufénacet



Evalio® FlashFlore
Outil de reconnaissance
des adventices



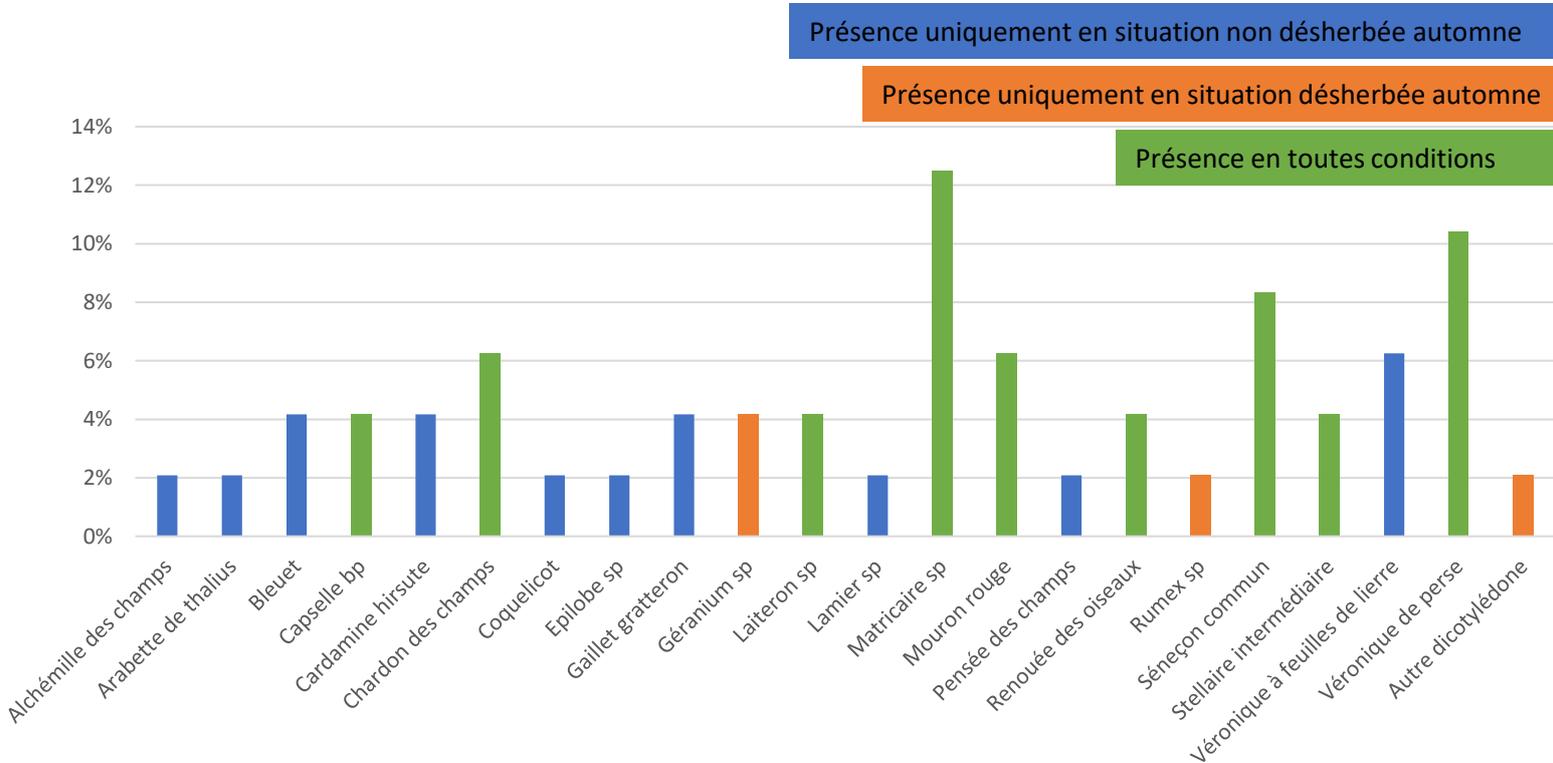
Evalio® HerbiXpert
La bonne dose, au bon moment,
sur la bonne cible



ObsHerb #2 – Région Rhône-Alpes

7 Mars 2023

DICOTYLÉDONES PRÉSENTES SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU



François Cochet
RTM Est

Nous commençons à distinguer les dicotylédones échappant aux produits racinaires utilisés à l'automne : géraniums, rumex mais aussi plusieurs astéracées (chardons des champs, matricaires, laitérons, seneçons communs), capselles, mourons, renouées des oiseaux et plus étonnamment la véronique de Perse (expliqué par le non emploi de diflufécanil dans cette situation).

Les semaines à venir permettront de surveiller la dynamique d'émergence de la nouvelle flore.

LES SOLUTIONS ANTIDICOTYLÉDONES **SX[®]** PAR FMC : PRAGMA[®] SX[®], HARMONY[®] EXTRA SX[®], ALLIE[®] MAX SX[®]



Efficaces sur un large spectre de dicotylédones

➤ Véroniques, coquelicot, pensées, géraniums, stellaire, matricaire...



Polyvalentes : homologuées sur blé, orge, seigle d'hiver, triticale, avoine, épeautre



Souples d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

Mélange possible avec d'autres herbicides (anti-gaillet)
(nous consulter)

Pragma® SX® / Harmony® Extra SX®

Herbicides Céréales

LA PUISSANCE ANTIDICOTS | PRAGMA® SX® / HARMONY® EXTRA SX®

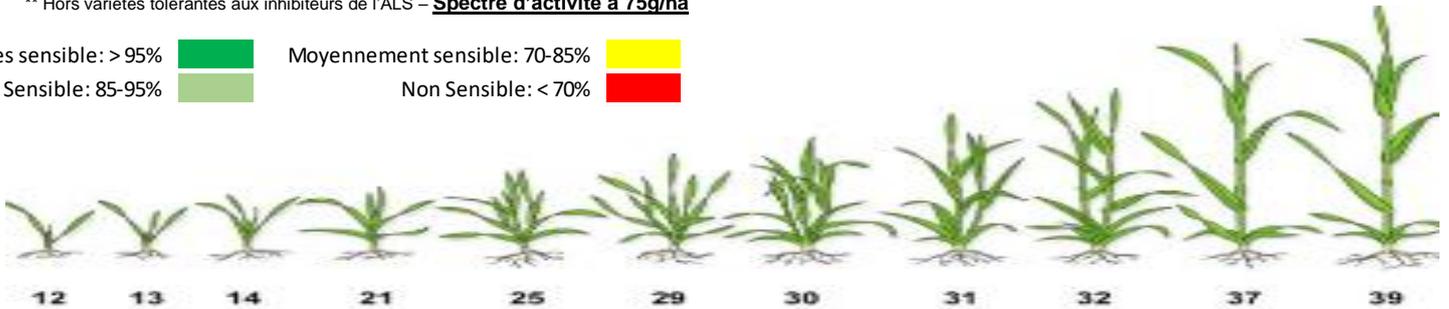
	Cotylédons - 2 feuilles	4-6 feuilles
Alchémille des champs	■	■
Amarante	■	■
Anthémis	■	■
Anthrisque (faux persil)	■	■
Arabette de Thalius	■	■
Bleuet	■	■
Capselle bourse-à-pasteur	■	■
Cardamine hérissée	■	■
Céraiste des champs	■	■
Chardon des champs	■	■
Chénopode	■	■
Chrysanthème des moissons	■	■
Coquelicots*	■	■
Fumeterre	■	■
Gaillet	■	■
Géraniums	■	■
Grémil des champs	■	■
Lamiers	■	■
Lampsane commune	■	■
Matricaire*	■	■

	Cotylédons - 2 feuilles	2-6 feuilles
Miroir de Vénus	■	■
Mouron des oiseaux (stellaire)*	■	■
Myosotis des champs	■	■
Pensée des champs	■	■
Ravenelle	■	■
Renoncule	■	■
Renouée des oiseaux	■	■
Renouée liseron	■	■
Renouée persicaire	■	■
Repousses de colza**	■	■
Rumex*	■	■
Sanve	■	■
Scandix peigne de Vénus	■	■
Séneçon commun*	■	■
Tabouret des champs	■	■
Valérianelle	■	■
Véronique à feuilles de lierre	■	■
Véronique de Perse	■	■
Véronique des champs	■	■

*Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.

** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS – **Spectre d'activité à 75g/ha**

Très sensible: > 95% ■ Moyennement sensible: 70-85% ■
Sensible: 85-95% ■ Non Sensible: < 70% ■



Sortie d'hiver

**Pragma® SX®
Harmony® Extra SX® 60g**
Seul ou associé

Printemps

**Pragma® SX®
Harmony® Extra SX® 75g**
Seul ou associé

Pragma® SX® / Harmony® Extra SX® : Granulés solubles dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 167 g/kg (16,7 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2100009. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Pragma, Harmony et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Allié® Max SX®

Herbicide Céréale

LA PUISSANCE ANTIDICOTS | ALLIÉ® MAX SX®

Large spectre de dicots automnale et estivales



Chénopodes



Renouées



Coquelicot



Ombellifères



Séneçon



Crucifères

**UTILISATION
JUSQU'À
BBCH39 (DFE)**



Le limbe de la dernière feuille est entièrement étalé, la ligule est juste visible

39

PUISSANCE VIVACES | ALLIÉ® MAX SX®



Chardon des champs



Rumex



Lychnis dioïque

Adventices stades jeunes	Allié® Max SX® (dose optimale /ha)
Matricaire sp.	20g
Géraniums	20g
Coquelicot*	20g
Lamiers	20g
Séneçon*	25g
Carotte	25g
Mercuriale	35g
Renouée persicaire	20g
Renouée des oiseaux	35g
Chénopode	35g
Bleuet	35g

Très sensible: > 95% ■
Sensible: 85-95% ■

*hors cas de résistance ALS

	Allié® Max SX® 35g/ha
Chardon des ch.	■
Rumex*	■
Lychnis	■

*hors cas de résistance ALS

Très sensible: > 95% ■
Sensible: 85-95% ■



Allié® Max SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 143 g/kg (14,3 % p/p) de tribénuron-méthyle et 143 g/kg (14,3 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n° 2090054. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

ATTENTION
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.